

les débris étant écartés, le vêtement virginal est retrouvé intact dans son reliquaire : il a été protégé par la voûte de la grotte, sous laquelle d'intrépides serviteurs du temple l'ont descendu. La sainte châsse reparait, portée sur les épaules de l'évêque et du doyen, ornée de tous ses bijoux et riche d'un prodige de plus, puisqu'elle a sauvé la vie à ses gardiens. »

Que restait-il de la cathédrale de saint Fulbert et de saint Ives? — La crypte dans sa partie centrale et dans ses parties circulaires avait été préservée, grâce aux voûtes épaisses qui les protégeaient; mais des longues galeries qui rejoignaient les clochers, il ne resta guère que les murailles; les toitures étaient réduites en cendres, les voûtes avaient été effondrées en partie. Toute l'église supérieure, avec ses plombs, ses lambris, ses verrières et ses colonnes, avait succombé! Le *narthex* seul restait debout ainsi que le portail occidental surmonté de ses trois verrières du XII^e siècle. Toutes les charpentes contenues dans les tours devinrent la proie des flammes, les cloches qui s'y trouvaient suspendues fondirent; il est facile de distinguer encore aujourd'hui les traces de calcination que l'incendie de 1194 a laissées dans les étages inférieurs des deux clochers.



CHAPITRE NEUVIÈME

La Cathédrale actuelle.

Pour que l'on puisse mieux saisir les accroissements successifs de notre cathédrale depuis son origine jusqu'à nos jours, nous résumerons en quelques mots les chapitres précédents; on constatera en même temps que l'emplacement druidique a toujours été religieusement conservé et que nous nous agenouillons encore aujourd'hui aux mêmes lieux où, depuis dix-huit siècles, d'innombrables générations sont venues prier avant nous.

La *première* église fut érigée du temps des Apôtres par l'évêque saint Aventin 1^{er} sur la crête de la montagne à l'endroit même où se trouve aujourd'hui la chapelle de Notre-Dame de Sous-Terre; elle était sans doute assez restreinte: elle fut détruite de fond en comble à l'époque de la dernière persécution sous l'empereur Dioclétien.

A l'avènement de Constantin, l'évêque Castor releva l'église épiscopale, ce fut la *seconde*. Plus étendue que la première, dont l'emplacement servit de chapelle où se conservait la statue de la *Vierge qui devait enfanter*, elle appuyait sa partie orientale sur des pans de muraille gallo-romaine; son axe central était sur la même ligne que celui de la cathédrale actuelle. Fort éprouvée en 753 par un incendie dont Hunald, duc d'Aquitaine, fut l'auteur, elle fut réparée par l'évêque Godessald: plus éprouvée encore par Hastings, chef des Normands, qui l'incendia en 858, elle fut restaurée par l'évêque Gislebert qui l'agrandit à l'est en passant par-dessus la muraille gallo-romaine; c'est dans ce prolongement qu'il éleva le nouveau sanctuaire du chœur au-dessous duquel il ménagea une crypte où l'on pût mettre en sûreté la précieuse relique donnée par Charles-le-Chauve en 876. Cette seconde église fut presque anéantie lorsque la ville fut assiégée en 962 par Richard, duc de Normandie.

C'est à l'évêque Vulphard qu'il faut attribuer la *troisième*

cathédrale ; celle-ci s'étendit à l'occident jusque vers le milieu du labyrinthe actuel ; deux grosses tours complétaient la façade occidentale. Elle fut également agrandie du côté de l'orient : une seconde muraille munie de trois avant-corps circulaires enveloppa la crypte de Gislebert. C'est donc à Gislebert et à Vulphard que fait allusion *le Livre des miracles*, quand il dit que l'entrée de la crypte avait été ménagée auprès de l'autel par une *louable prévoyance* de nos ancêtres, « *cujus introitum laudabilis antiquorum providentia altari Beatae Mariae proximum fecerat* (1). »

Un effroyable incendie, dont la cause est restée inconnue, détruisit l'église de Vulphard en 1020 sous l'épiscopat de saint Fulbert qui reconstruisit la cathédrale à grands frais, ce fut la *quatrième* : la crypte fut complétée par des galeries faisant suite à ses parties circulaires ; le sol de la nef et du chœur, qui jusque là était resté au niveau de celui de Notre-Dame de Sous-Terre fut relevé de plusieurs mètres au-dessus des débris de l'édifice précédent. Aussi est-il dit de saint Fulbert qu'il reconstruisit son église à partir des fondations : « *templum a fundamento reedificare ceperat* » (*Cartulaire de Notre-Dame*). Trois chapelles absidales furent établies au-dessus de celles de la crypte. Saint Ives augmenta la longueur de cette *quatrième* basilique du côté de l'occident en jetant les fondations des deux tours qui supportent aujourd'hui nos clochers ; les tours de Vulphard tombaient de vétusté.

De tous les sinistres dont eut à souffrir le sanctuaire de Notre-Dame de Chartres le plus désastreux fut l'incendie de 1194 causé par le feu du ciel ; tels furent ses ravages que l'édifice s'abîma dans les flammes presque tout entier.

Nous l'avons dit : après le dernier incendie, le cardinal-légit Melior, alors présent à Chartres, fit assembler l'évêque et les chanoines qui à sa voix « cédèrent une grosse partie de leurs revenus pendant trois années pour la restauration de l'église (2). » Avec ces premières offrandes on commença les

(1) Extrait de la *Bibliothèque de l'École des Chartes*. T. XLII, 1881.

(2) Nous traduisons ici non pas le *Poème des miracles*, mais l'original latin auquel nous aurons recours dans tout ce chapitre.

travaux immédiatement ; nous verrons tout-à-l'heure avec quel empressement tout le peuple chartrain, oubliant ses pertes personnelles et n'écoutant que son vif amour pour Marie, concourut à la restauration de cette cathédrale qui fut la *cinquième* ; c'était sous l'épiscopat de Regnault de Mouçon.

On se conforma, à peu près, au plan des anciennes constructions ; cependant quatre chapelles absidales furent ajoutées dans la crypte. Il y en eut sept au lieu de trois ; le nombre septenaire est le nombre favori du style gothique : tout le sol de la crypte fut mis au niveau de celui de Notre-Dame de Sous-Terre, excepté celui du *martyrium* ; les voûtes de la crypte furent réparées de manière à s'adapter au système adopté pour le pavage de la haute église ; le portail occidental fut déplacé et mis en alignement avec les deux clochers, ce qui permit de donner deux travées de plus à la nef, dont la largeur fut fixée par la distance des deux tours ; le narthex disparut et fit place aussi à deux nouvelles travées ; des collatéraux furent établis au-dessus des galeries de la crypte ; on ajouta un vaste transept ; le chœur avec ses déambulatoires et ses chapelles absidales fut élevé sur les constructions correspondantes de la crypte, et dans son élévation le plan reçut toutes les modifications réclamées par les immenses progrès que l'architecture et la sculpture avaient faits depuis cent soixante ans.

Quand on examine les plans de nos grandes cathédrales françaises des dernières années du XII^e siècle, celles de Poitiers, de Laon, de Soissons, de Noyon, de Paris, on dirait qu'il règne une sorte d'incertitude parmi les architectes et que leurs plans sont comme autant d'essais subissant l'influence de programmes variés. L'architecte de la cathédrale de Chartres eut la gloire de trouver la CATHÉDRALE TYPE, qui a servi de modèle dans l'Europe centrale durant le XIII^e et le XIV^e siècle.

Quel fut cet architecte de génie ? Moins heureux que les historiens des cathédrales de Rouen, d'Amiens et de Reims, nous ne pouvons répondre à cette question. Tout ce que nous savons, c'est que le pays chartrain était au XII^e siècle un foyer d'art fort actif, possédant une école d'architectes habiles qui nous ont laissé d'admirables constructions d'une solidité à toute

épreuve, architectes qui étaient pour la plupart des moines formés dans les abbayes de Tiron et de Saint-Père. Ce que nous ne craignons pas de dire, c'est que notre impérissable basilique est l'œuvre d'un homme de génie dont la vie s'est passée à approfondir l'art difficile des grandes constructions; il devait être familiarisé, par un grand nombre de travaux antérieurs, avec les moyens et les industries techniques, puisqu'il s'agissait d'élever, sur les ruines d'une église du XI^e et XII^e siècle, en conservant tous les points d'appui nécessaires, une cathédrale du XIII^e siècle sans pareille dans le monde,

Si que per ne fu trovée,

selon l'expression de notre chanoine-trouvère Jehan le Marchand.

Pendant que s'accomplissaient les travaux, on se demande où les chanoines faisaient l'office canonial. Peut-être à la crypte, dont toute la partie orientale avait été préservée de l'incendie; des auteurs chartrains pensent que la salle de Loëns, disposée comme elle l'est encore aujourd'hui, avait pu servir à cet usage. Du reste, les chanoines n'eurent pas longtemps à attendre, car, d'après une charte de 1198, il est certain qu'alors l'autel de Saint-Laurent et celui de la très Sainte-Vierge étaient rendus au culte (1). Cette charte est l'acte notarié de la donation de Raoul, maire de Menonville, près de Villars. En voici la traduction littérale :

« Par ce couteau déposé sur l'autel de Saint-Laurent, en la » cathédrale de Chartres, Raoul, maire de Menonville, abandonne à la dite cathédrale sa grange de Menonville avec » les trois arpents de terre adjacents, en présence et avec le » consentement d'Alarie, son épouse, et d'Hugoline, fille » d'Alarie; tous les trois ensemble ont fait cet abandon sur

(1) L'autel de la Sainte-Vierge était l'autel principal du chœur : derrière cet autel se trouvait sa statue posée sur une colonne; la colonne et l'autel étaient reliés par une table de vermeil sur laquelle on mettait la sainte Châsse. L'autel de Saint-Laurent était placé entre la sacristie et le vestiaire, vis-à-vis de la porte latérale du chœur, sous la fenêtre où l'on voit un médaillon représentant saint Laurent sur le gril; l'autel n'existe plus aujourd'hui.

» l'autel de Saint-Laurent et non sur l'autel de Notre-Dame; » en ce jour il n'y eut pas moyen d'approcher de ce dernier » autel à cause de l'immense multitude de peuples qui y » accouraient pour voir les miracles que Dieu et la puissance » des mérites de la très Sainte-Vierge y opéraient, *miracula » quæ ibidem Deus et virtus meritorum Beatæ Mariæ operabantur.* (1). »

Le *Livre des miracles*, dont nous traduisons en l'abrégant le texte latin, va nous fournir une seconde preuve à l'appui de ce que nous avançons ici, savoir que le chœur fut rendu au culte dès 1198. Ce fut, en effet, l'année où commencèrent les miracles innombrables que la main du Tout-Puissant opéra pour forcer en quelque sorte les peuples à faire leurs offrandes. Or, le premier miracle nous montre déjà la cathédrale ou plutôt le chœur rempli de fidèles; il est question du jeune Guillot à qui un chevalier cruel avait coupé la langue pour l'empêcher de témoigner contre lui.

« Les trois années, pendant lesquelles l'évêque et les chanoines s'étaient engagés à donner des subsides, étaient » écoulées; tout était épuisé. Cependant le bruit se répand, » d'après une sorte de prophétie, que rien ne manquerait, » *quod prius deficerent marsupia quàm nummi ad opus Carnotensis ecclesiæ necessarii.* Car la Mère de Dieu voulait que » son église fût relevée avec une magnificence incomparable; » elle sollicita de son divin fils que des miracles fussent opérés » avec un tel éclat que le bruit s'en répandit dans toute la » Gaule, afin que le concours du peuple à Chartres devint de » plus en plus grand. C'était un mardi de Pâques, pendant » que le pauvre enfant priait devant l'autel de Marie au » milieu de la foule, *ante altare sacrosanctæ Virginis*; la » Mère de miséricorde jeta un regard de pitié sur lui et, quoi-

(1) Cette charte imprimée dans le Cartulaire de Notre-Dame, tome I, p. 260, est d'un style particulier. Elle était attachée au moyen d'un clou autour d'un couteau. Le *fac-simile*, donné par M. Lecocq dans les *Mémoires de la Société archéologique d'Eure-et-Loir*, provient de la Bibliothèque nationale, fonds de Gaignières, n° 5183. Cf. le Dictionnaire de Paléographie et de Diplomatique de Migne, Paris, 1854, col. 1128.

» que sa langue restât mutilée, il se mit à louer Dieu tout
 » haut aussi bien que s'il eût eu la langue entière. Tous ceux
 » qui l'entendirent et le connaissaient bien furent profondé-
 » ment étonnés, et, pleurant de joie, ils rendirent mille
 » actions de grâces à la glorieuse Vierge pour ce miracle
 » éclatant. La foule se portait avec tant de précipitation autour
 » du miraculé que, pour l'empêcher d'être étouffé, on le plaça
 » sur un escabeau, *super gradum ligneum*, près de la chaise
 » de saint Lubin, à côté du tronc où la piété et la reconnais-
 » sance déposaient les offrandes destinées à la reconstruction
 » du sanctuaire de Marie. De plus, les incrédules se rendirent
 » à l'évidence lorsqu'on apprit que, le jour de la Pentecôte
 » suivant, le jeune enfant avait recouvré sa langue, *novæ*
 » *carnis immissione*, et s'en servait pour célébrer la puissance
 » de Dieu et de la divine Mère. » L'auteur ajoute : « Cet enfant,
 » objet d'un double miracle, vit encore au milieu de nous
 » comme un témoignage authentique de la bonté et de la
 » puissance de la Mère de Dieu. » On comprend que tous don-
 » nèrent leurs pièces de monnaie plus abondamment que
 jamais.

« On vit alors les sourds entendre, les aveugles voir, les
 » muets parler, les boiteux se redresser, tous les maux du
 » corps et de l'âme recevoir une heureuse guérison, et même
 » des prisonniers vinrent déposer à l'autel de Marie les chaînes
 » dont ils avaient été miraculeusement délivrés. »

Citons encore le *Livre des miracles* qui nous raconte com-
 ment on se mit à l'œuvre. « Au récit de ces merveilles, ces
 » multitudes se donnaient rendez-vous sur un même point,
 » l'affluence y arrivait de tous les pays voisins, traînant des
 » chariots et d'autres véhicules chargés de blé, de vin, de fer
 » et de tout ce qui était utile ou nécessaire pour l'érection de
 » l'église; parmi les objets offerts on vit de riches coupes,
 » des calices d'argent et autres bijoux précieux. » Et ainsi se
 reproduisirent à la fin du XII^e siècle les mêmes prodiges de
 dévouement qu'en 1145.

Il n'est pas invraisemblable de supposer que, dans cette cir-
 constance, outre les pierres qui vinrent en majorité de Berchères,
 on ait aussi charrié ces pierres dont étaient construites les

murailles de la ville de Chartres au XI^e siècle. Le moine Paul,
 dans sa chronique déjà citée plus haut, nous dit qu'elles étaient
 faites de blocs énormes, *erat enim ex quadratis et immanis-
 simis lapidibus constructa, altisque mœnibus munita ac
 idcirco urbs lapidum vocitata* (1).

Le spectacle merveilleux que nous offrent les grottes de
 Lourdes se montrait alors à Chartres : les multitudes arrivaient
 par tous les chemins; l'exaltation des populations était des
 plus grandes, exaltation touchante et chrétienne qui se tra-
 duisait par des prières ferventes, par de généreuses offrandes
 et par des cantiques d'actions de grâces.

« Il y avait tant de pèlerins, dit encore notre auteur,
 » qu'ils passaient presque toutes les nuits à coucher dans
 » leurs chariots, ne pouvant s'abriter dans l'intérieur de
 » l'église, et que les clercs se rendant à matines pouvaient à
 » peine pénétrer dans le cloître. »

Les chanoines de Notre-Dame ne voulurent pas tenter la
 Providence ni tout attendre des miracles; ils eurent recours
 aux moyens humains pour mener à bonne fin la grande
 entreprise de la construction de leur cathédrale : ils envoyèrent
 des quêteurs dans tous les pays d'Europe. « Nous regrette-
 » rions de ne pas relater le fait suivant, dit encore le *Livre*
 » *des miracles* : à l'époque où les chanoines avaient envoyé
 » dans les provinces des quêteurs portant avec eux diffé-
 » rentes reliques, il arriva qu'un jeune étudiant de Londres,
 » venu en France pour achever ses études, retournait dans
 » sa patrie et passait à Soissons. Il entra dans l'église où un
 » quêteur chartrain, habile prédicateur, faisait un éloquent et
 » navrant tableau des ravages causés au sanctuaire de Notre-
 » Dame de Chartres par l'incendie de 1194. Tout l'auditoire
 » pleurait de pitié; chacun dénouait sa bourse; le jeune Anglais
 » profondément ému désirait vivement offrir quelque chose.

(1) Dans son travail sur *les Maîtres de l'œuvre*, M. Lecocq se demande
 ce que sont devenues ces fortes et hautes murailles : et il ajoute qu'il
 n'a pu en découvrir aucune trace dans toute l'étendue des remparts
 qui, sur un parcours de plus de trois kilomètres, ont formé depuis le
 XIII^e siècle jusqu'à notre époque une enceinte continue.

» Sur lui, il n'avait rien à donner si ce n'est un collier d'or
 » qu'il destinait à une sienne amie de Londres. Un grand
 » combat s'éleva dans son cœur entre l'amour profane et
 » l'amour divin : celui-ci l'engageait à imiter les autres fidèles,
 » à donner le collier pour le sanctuaire de la Mère de Dieu ;
 » celui-là le portait à n'en rien faire. . . . Il se rappelle ces
 » passages de l'Évangile : On n'est pas destiné au Royaume
 » des cieus, quand, ayant mis la main à la charrue, on regarde
 » derrière soi. — Le royaume des cieus souffre violence. —
 » Il finit par offrir son collier à la Mère de Dieu. En quittant
 » Soissons il arriva dans un village au bord de la mer, où il dut
 » se contenter pour passer la nuit d'une pauvre grange. Mais
 » au milieu de la nuit, la chambre où il reposait s'illumina
 » d'une céleste clarté ; il s'éveille et aperçoit devant lui trois
 » dames d'une rare beauté ; l'une d'elles, la plus grande, la
 » plus belle et la plus richement vêtue s'adresse à lui : Ne
 » crains rien, lui dit-elle, je suis Marie, ton amie, la mère de
 » Jésus-Christ. C'est par amour pour moi que tu as fait le
 » sacrifice d'un collier d'or, je l'accepte comme un don précieux
 » et je promets de venir souvent m'entretenir avec toi et de
 » t'assister dans tous tes besoins. Pour que tu aies la certitude
 » que tu n'es pas le jouet d'un vain songe reconnais ce collier
 » d'or que tu as donné à Soissons, c'est celui-là même que je
 » porte en ce moment sur ma poitrine. L'étudiant, ravi, émer-
 » veillé, rassuré sur ses doutes, rendit grâce à la Vierge
 » glorieuse, promettant de lui être tout dévoué. Rentré en
 » Angleterre, il s'empressa de raconter à ses parents et à
 » ses amis la vision miraculeuse dont il avait été favorisé ;
 » puis il se retira dans une île déserte où, menant une vie
 » angélique, il eut l'ineffable bonheur de jouir de la visite et
 » des entretiens de la bienheureuse Vierge. Aussi, quand
 » Richard Cœur-de-Lion, roi d'Angleterre, connut d'une
 » manière certaine cette vision miraculeuse, il s'éprit d'une
 » grande vénération pour l'église de Chartres, et, bien qu'il fût
 » alors en guerre avec Philippe-Auguste, roi de France, il
 » reçut avec la plus grande bienveillance les quêteurs du
 » Chapitre, leur donna des saufs-conduits et voulut par humi-
 » lité, comme un autre David, porter la châsse aux saintes

» reliques. C'est lui-même qui a raconté la vision miraculeuse
 » à sa sœur Adèle, comtesse de Blois, et celle-ci se plaisait à
 » en parler en toute circonstance : *eadem nobilis ac venerabilis*
 » *comitissa idem miraculum publicari dignissimum multis*
 » *postea fidelibus enarravit* (1). »

En vérité, cet acte de dévotion et d'humilité, dans un prince
 si orgueilleux, a de quoi nous étonner ; mais, à cette époque de
 foi, les âmes les plus altières aimaient à s'abaisser pour le
 service de Notre-Dame. Richard fit en outre une riche offrande
 qui le place parmi les plus généreux bienfaiteurs de la
 cathédrale.

(1) Extrait de la *Bibliothèque de l'École des Chartes*. T. XLII, 1881.

